This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

FE
44
H22
C

Digitized by Google

3 2044 106 453 608

Fl
44
Hr2

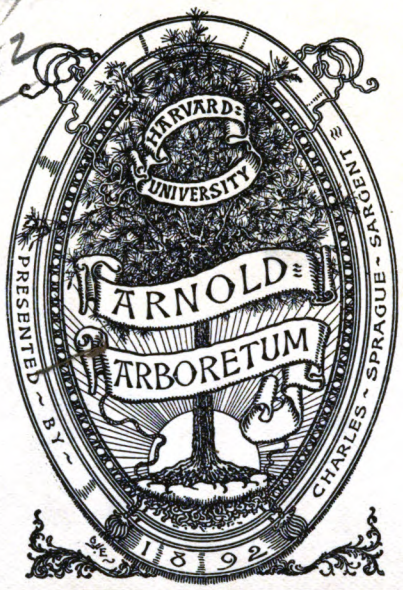

Digitized by Google

CAUSERIE

SUR

LA FLORE DE L'AUBE

A LA SÉANCE DU 28 OCTOBRE 1877

DE LA SOCIÉTÉ HORTICOLE, VIGNERONNE ET FORESTIÈRE

DE L'AUBE

PAR

M. PAUL HARIOT

Interne des Hôpitaux de Paris
Préparateur du Cours de Botanique et Lauréat de l'Ecole supérieure de Pharmacie
(médaille d'or 1875 — prix Ménier 1877)
Membre de la Société Botanique de France
Membre correspondant de la Société Académique de l'Aube

TROYES

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DUFOUR-BOUQUOT
Rue Notre-Dame, 43 et 41

1877

Digitized by Google

Mch. 1910
21855

Digitized by Google

CAUSERIE SUR LA FLORE DE L'AUBE

MESSIEURS,

Invité par votre dévoué Président * à prendre la parole devant vous, je n'ai pu résister à son désir. Je ne saurais et je ne voudrais vous faire oublier votre conférencier habituel **; aussi solliciterai-je votre indulgence pour un débutant qui ne peut vous offrir que sa bonne volonté !

Le sujet de cette causerie : *la Flore de l'Aube,* est peut-être bien ardu à traiter, mais en compulsant les travaux antérieurement publiés sur cette question, j'espère pouvoir arriver à vous présenter un faible aperçu de la végétation qui nous entoure.

Longtemps, les flores n'ont été qu'un amas de matériaux rassemblés sans aucun plan vraiment scientifique ; maintenant, on se base sur les données de la géologie moderne, sans laquelle les sciences naturelles perdent une grande partie de leur valeur. Ce n'est pas seulement aux végétaux que peuvent s'appliquer les lois si remarquables de la géologie, mais encore aux animaux. Un naturaliste éminent, de notre pays, a étudié dans un intéressant travail les influences que la constitution géologique du département pouvait exercer sur l'habitat des mollusques : ce que M. H. Drouët a fait pour la malacologie, nous voulons le tenter aujourd'hui, dans cette causerie, pour la botanique.

Le vrai créateur de cette branche si féconde de la science, est de Candolle ; et c'est là, selon nous, le plus brillant titre de gloire du grand naturaliste de Genève.

Ce n'est pas seulement à la géologie que la botanique

* M. Charles Baltet.
** M. Maison, pharmacien.

Digitized by Google

demande ses lumières, mais encore à la météorologie : les différences de longitude, de latitude, d'altitude jouent, en effet, un rôle considérable dans le développement des formes végétales. Ainsi, des espèces que nous recueillons sur les sommets les plus élevés de nos Alpes, se retrouvent dans les plaines de la Suède ou de la Laponie : nous pourrions citer, comme exemple, le Potamot maritime (*Potamogeton marinus*) qui, abondant dans les eaux saumâtres du littoral du nord, ne se retrouve que très-rarement dans les lacs du Cénis et de la chaîne du Jura ; le *Draba nemorosa*, abondant dans les bois des contrées septentrionales, ne se retrouve chez nous que dans quelques points des Pyrénées : nous pourrions multiplier ces citations à l'infini.

Ces différences d'altitude jouent également un rôle des plus importants, dans l'époque de floraison des plantes : c'est ainsi que *l'Anemone alpina* se trouve encore en fleurs au commencement de l'automne ; que certains *Carex* printaniers chez nous dans la plaine, n'arrivent à leur complet développement que deux à trois mois plus tard dans les contrées montagneuses, etc.

Qu'il nous soit permis, avant d'entrer dans le cœur de notre sujet, de payer un juste tribut de regrets à feu Stanislas des Etangs, dont nous déplorons la perte récente, le savant floriste de la Champagne, qui a consacré sa vie, à l'étude passionnée d'une science dans laquelle son nom faisait autorité.

Nous ne pouvons non plus passer sous silence les botanistes, dont les recherches antérieures ont enrichi la flore de notre pays : le chanoine Maydieu, dont l'herbier longtemps égaré a été retrouvé récemment ; J.-J. Rousseau, le citoyen de Genève, qui tombait en extase, dans la forêt de Clairvaux, devant le *Sonchus alpinus* (Laiteron des Alpes), qui n'y a jamais été retrouvé depuis. — Au commencement de ce siècle, MM. Corrard de Breban et Stanislas des Etangs pour la phanérogamie ; M. Cartereau pour les cryptogames,

Digitized by Google

publient les résultats de leurs recherches ; plus près de nous, M. Antoine Le Grand ; et enfin de nos jours, M. Briard, continuent dignement les travaux de leurs savants prédécesseurs : nous espérons que, d'ici peu, ce dernier botaniste, rassemblant les immenses matériaux laissés par feu des Etangs, pourra nous livrer un catalogue, depuis longtemps, hélas ! vainement attendu.

Le département de l'Aube, situé entre 47° 55' et 48°43' de latitude, et 1° 2' et 2° 31' de longitude orientale, fait partie de l'ancienne province de Champagne et comprend également une petite portion de la Bourgogne.

Ses limites sont : au nord, le département de la Marne ; à l'est, celui de la Haute-Marne ; au sud, celui de la Côte-d'Or, et à l'ouest, les départements de l'Yonne et de Seine-et-Marne. Considéré dans sa forme générale, le département de l'Aube représente un losange presque carré dont la ville de Troyes occuperait à peu près le centre.

Si nous étudions la constitution géologique du pays qui nous occupe, nous remarquons que les terrains qui le composent appartiennent à deux grandes classes : celle des terrains stratifiés de sédiment et l'autre appartenant aux terrains de transport.. Mais, à proprement parler, nous pourrons dire que la masse géologique du département doit être rapportée à la moitié supérieure du groupe des terrains secondaires. Cette masse peut elle-même se diviser en trois portions principales, dont nous allons indiquer succinctement la disposition générale :

La première de ces parties est constituée par la craie proprement dite ou étage crétacé supérieur, qui occupe chez nous à peu près la moitié septentrionale du département : cet étage peut-être délimité par une ligne se dirigeant vers le nord-ouest, partant de Chavanges, sur les limites de la Marne, passant par Piney, Lirey et aboutissant à Racines, sur les limites du département de l'Yonne.

Digitized by Google

Au dessous de cet étage, se trouvent les étages moyen ou terrain de *greensand* (sables verts), et inférieur ou terrain néocomien : ils forment une zone assez nettement délimitée : d'un côté par la précédente; de l'autre par une ligne qui passe par Fresnay, Vendeuvre, Chaource, et vient aboutir à Marolles-sous-Lignières. Le terrain néocomien présente lui-même deux sous-étages à envisager : l'un, supérieur, caractérisé par la présence d'argiles bigarrées; l'autre, inférieur, où se rencontrent des sables inférieurs. Sur les plateaux du terrain néocomien, se trouvent quelquefois des amas sablonneux auxquels on a donné le nom de sables superficiels des plateaux néocomiens. Ces sables forment la superficie de la forêt de Cussangy, du bois de Praslin, près Chaource, et se retrouvent encore aux environs de Vougrey.

La troisième portion des terrains de craie se trouve formée de roches calcaires, appartenant au groupe des terrains jurassiques. C'est à cette formation que sont dues les collines et les montagnes de la chaîne du Jura. Chez nous, nous rencontrons ce terrain à la partie sud-est du département : il est limité du côté du nord par les étages moyen et inférieur crétacés; du côté du sud et de l'est, par les limites mêmes des départements de la Côte-d'Or et de la Haute-Marne. Ce terrain, qui domine dans la Grande-Bretagne, a été divisé par les géologues anglais en un certain nombre de régions, que les savants français ont adoptées. Le premier de ces étages, que nous rencontrons dans le département, porte le nom d'étage supérieur, divisé lui-même en : terrain portlandien, dominant dans l'île de Portland; et terrain kimméridien, qui forme aux environs de Kimméridge une masse argileuse puissante.

L'étage moyen que Thurmann a qualifié de Corallien (*Coralrag* des Anglais), présente également trois assises : la supérieure, ou calcaire à astarte, occupe la partie la plus reculée de la zone et forme fréquemment le fond des vallées;

Digitized by Google

les autres (calcaire corallien moyen et inférieur) présentent dans notre région une superficie bien moins considérable et n'apparaissent guère que dans la partie inférieure de la vallée de la Seine et sur les bords de la Laignes : ils sont au contraire en grande abondance dans le département de la Côte-d'Or.

La considération des fossiles est d'une grande importance, car elle nous permet d'affirmer, à quelle formation sont dus les terrains où on les rencontre : ainsi les terrains dont nous venons de parler sont d'origine marine et dus à des dépôts effectués sur ces points par les anciens Océans. Nous voyons même, vers la partie moyenne de l'étage jurassique, de nombreux polypiers, restes probables des récifs madréporiques qui s'étaient peu à peu constitués au sein de ces mers.

Les trois terrains que nous venons de décrire forment plus des trois quarts de la superficie totale du département; aussi pouvons-nous les traiter de *principaux* par rapport à quelques lambeaux accessoires formés par les étages du terrain tertiaire.

A la pointe nord-ouest, arrivent les dernières ramifications du plateau de la Brie : au-dessus de la craie, se rencontrent des masses d'argile plastique, puis le calcaire lacustre entremêlé de meulière; le tout surmonté de grès analogue à celui de Fontainebleau. Ces terrains appartiennent aux miocène et eocène, c'est-à-dire, aux couches inférieure et moyenne des terrains, qui constituent le bassin parisien dont ils ne sont, chez nous, que la prolongation. Cette portion, très-exiguë maintenant, s'étendait autrefois beaucoup plus vers le sud-est; mais, morcelée et dénudée lors des phénomènes diluviens, on n'en trouve plus aujourd'hui que des débris couronnant les collines les plus élevées.

La forêt d'Othe offre cependant un lambeau assez considérable, que l'on regarde comme appartenant à ce terrain : on y trouve des sables, des argiles et un limon argilo-ferru-

Digitized by Google

gineux rouge avec silex. La même formation se rencontre encore à la colline de Montgueux et aux environs de Villadin, où cette couche est exploitée pour la fabrication de poteries communes.

L'argile plastique, qui est un des éléments constitutifs de cette zone, se montre à nu sur quelques points restreints : la plaine de Montpothier, le parc de Pont-sur-Seine, et la Butte-Chaumont près Ferreux; quelques couches de tuf se rencontrent également, à Resson, particulièrement. Le grès de Fontainebleau, proprement dit, ne fournit qu'un lambeau très-exigu dans le vallon de Courtioux sur les limites du département de Seine-et-Marne.

Ces terrains sont certainement d'origine lacustre : on peut conclure de là que la mer, après avoir déposé ses amas si considérables de calcaire, s'est définitivement retirée, abandonnant aux fleuves actuels toute prédominance dans la formation des terrains.

Les eaux des époques diluviennes, après avoir entraîné des débris, les ont abandonnés quand leur impétuosité eut un peu diminué : c'est aux dépôts ainsi constitués que nous devons la formation du sol de nos vallées (vallées de la Seine, de l'Aube, de l'Armance : Troyes, Arcis, Brienne, Nogent-sur-Seine, etc.).

Ces phénomènes se reproduisent encore de nos jours ; de là les alluvions modernes qui de place en place renferment des dépôts tourbeux (Boulages, Villechétif).

Chacun des terrains que nous venons d'énumérer présente un certain nombre de plantes qui lui sont particulières ; de là, pour le botaniste, la nécessité d'être, je ne dirai pas géologue, mais de posséder quelques notions de cette science.

Au point de vue climatologique, le département de l'Aube est compris : mi-partie sous le climat vosgien, mi-partie sous le climat séquanien : la partie jurassique rentre dans le climat vosgien, le reste dans le climat séquanien. La partie la plus occidentale du premier se rencontre chez nous, et

Digitized by Google

nous offre quelques plantes qui y atteignent leur limite : le *Viola stricta* (Violette raide) des environs de Piney, le *Calamus aromaticus* (Roseau odorant), d'un usage si fréquent dans la médecine des siècles passés, et qui maintenant sert encore à la fabrication de liqueurs apéritives ; le *Silene noctiflora* ; *l'Astragalus cicer* ; le *Crepis præmorsa*, etc.

« L'Aube, ou pour mieux dire la partie orientale de la Champagne (Haute-Marne et moitié est de l'Aube) peut donc être regardée, sous le rapport de la végétation du moins, comme établissant le passage du climat séquanien au climat vosgien : » (Antoine Le Grand).

Ces données, étant suffisamment indiquées, nous pourrons passer à l'étude des espèces qui caractérisent chaque terrain. Nous commencerons par l'étude du terrain tertiaire qui est de beaucoup le moins considérable sous le rapport de la superficie, mais qui nous présente un certain nombre d'espèces intéressantes à considérer :

Les principaux points où ce terrain se rencontre sont les environs de Villenauxe, les plateaux de la forêt d'Othe, etc.

La végétation de la forêt d'Othe n'offre rien de bien remarquable, si ce n'est peut-être, dans la pointe que ce massif boisé pousse dans le département de l'Yonne, la présence du *Sedum elegans* qui n'a pas, que nous sachions, été rencontré chez nous. Aux environs de Villenauxe et malgré l'exigutté du lambeau, nous pourrons recueillir : *Herniaria hirsuta* (Herniaire velue) qui, avec sa congénère des terrains calcaires *Herniaria glabra* (Herniaire glabre), a été employée dans la médecine populaire comme plante diurétique; *Chrysanthemum segetum* (Chrysanthème des moissons) si rare ici, et qui dans le bassin de Paris émaille toutes les moissons de ses ligules dorées ; *l'Helleborus occidentalis* (Hellébore d'occident), très-voisin de *l'Helleborus viridis*, avec lequel la plupart des floristes le confondent encore : c'est dans les bois du vallon de la Nesle, et principalement aux abords de la source de cette petite rivière, que domine

Digitized by Google

cette intéressante espèce; le Châtaignier (*Castanea vulgaris*), ainsi nommé de la ville de *Castanea* en *Lydie*, est également confiné dans cette région, dont il est une des meilleures caractéristiques. — Cet arbre a été retrouvé à Montgueux : rien d'étonnant à cela, si nous nous rappelons que dans cette dernière localité se montrent des affleurements contemporains du grès de Fontainebleau. En 1760, Grosley, le savant académicien troyen, en signalait la présence ancienne dans la forêt d'Othe ; le fait peut être exact ; mais il peut aussi y avoir eu confusion avec le Chêne, dont une espèce a fourni son bois dur et coloré en rouge, comme celui du Châtaignier, à la construction de ces fameuses charpentes attribuées si longtemps et à tort au *Castanea*.

A Villenauxe, encore nous trouvons : *l'Hypochœris glabra* (Hypochœride glabre), Composée rare, rencontrée depuis sur les limons argileux rouges du bois de Fontvannes; dans les blocs de meulière qui bordent la Nesle près de Dival, deux de nos plus charmantes Fougères : *l'Asplenium adiantum nigrum* (Capillaire noir), jadis usité en médecine, et *l'Aspidium aculeatum*. A propos des Fougères, nous devons dire quelques mots d'une question intéressante relative à la dispersion géographique du *Pteris aquilina*, Fougère des plus communes dans nos forêts des terrains moyen et inférieur crétacés. Cette espèce manque complétement partout où la craie se montre, que ce soit l'étage supérieur, ou bien le terrain jurassique ; et malgré cela, les botanistes jurassiens ont été longtemps intrigués par la présence presque inexplicable de cette plante en plein terrain jurassique. Un des maîtres de la botanique française, feu Grenier (de Besançon), étudiant la question de près, en a trouvé une explication remarquablement simple : c'est que, dans ces terrains, il n'est pas rare de trouver des dépôts assez considérables de silice qui modifient ainsi complètement les dispositions végétatives du sol. Un botaniste parisien nous a récemment témoigné son étonnement de ne pas voir cette

Digitized by Google

Fougère inscrite dans la *Florule du canton de Méry*; cette question nous a surpris de la part d'un phytographe aussi habile; mais on peut y répondre facilement par l'inspection de la carte géologique du département.

Nous avons dit que, sur certains points, l'argile plastique se trouvait à découvert : une de ces localités, très-intéressante, nous donne le *Digitalis purpurea* (Digitale) que

Digitalis purpurea. — Digitale pourpre.

nous ne rencontrons que dans les bois du parc de Pont-sur-Seine. M. des Etangs l'y a découverte il y a longtemps déjà, et nous avons eu, l'an dernier, le plaisir de l'y retrouver : cette localité si riche nous permet encore de recueillir : *l'Iris fetidissima* (Iris fétide), une de nos plus insignes raretés, plante remarquable par ses graines d'un rouge corail qui à l'automne parent agréablement nos jardins : cette plante n'est pas spéciale aux terrains tertiaires, mais nous avons jugé bon de la citer comme une de nos espèces les plus remarquables. *Le Cerastium brachypetalum* (Céraiste à pétales courts) se trouve également dans la même région, de même que le *Colutea arborescens* (Baguenaudier) qui y est peut-être spontané.

Maintenant, que nous avons indiqué en peu de lignes les espèces caractéristiques de la zone tertiaire, nous passerons en revue les trois étages de la craie en commençant par la craie supérieure.

Digitized by Google

La craie supérieure occupe la moitié septentrionale de l'Aube. Un fait remarquable, c'est que les espèces si abondantes dans ce terrain ne lui sont pas particulières ; la plupart d'entre elles se retrouvent en effet sur le terrain jurassique. Quelques unes seulement ont échappé à cette loi : le *Reseda phyteuma*, de plus en plus commun à mesure que l'on s'avance dans la Champagne, remplit les champs de l'arrondissement d'Arcis ; sa végétation rappelle le Réséda odorant de nos jardins dont l'éloigne le manque absolu d'odeur ; le *Papaver hybridum* (Pavot hybride), charmante espèce à fleurs petites d'un rouge foncé, aux capsules arrondies et hérissées. Il se rencontre dans nos jardins et nos

Adonis autumnalis. — Adonide goutte-de-sang.

moissons en société des *Adonis* (*Adonis flammea*), *æstivalis autumnalis*), ces gracieuses renonculacées connues du vulgaire sous le nom de *Goutte de sang* ; le *Carum bulbocastanum*, curieux ombellifère dont la racine gorgée de fécule appelée *Terre noix*, peut servir à l'alimentation de même que le *Lathyrus tuberosus* (Marcusson) ; *l'Erucastrum obtus angulum* des champs de Mesnil-Sellières : dans le rayon de la flore parisienne, cette plante est particulière aux collines gypseuses ; la Caméline (*Camelina sylvestris*), dont une forme (*Camelina sativa*) fournit dans quelques contrées ses graines pour l'extraction d'une huile ; le Pastel (*Isatis tinctoria*) et la Gaude (*Reseda luteola*), que l'on cultivait

Digitized by Google

encore il y a vingt ans à peine aux environs d'Allibaudières : ces deux plantes, jadis si usitées dans la teinture, servaient à la préparation du *vert de vessie* et du *stil de grain*, que le commerce troyen avait pour ainsi dire monopolisés. A l'époque de Grosley, les teinturiers allemands venaient chez nous chercher ces matières colorantes, qui ont dû céder le pas aux découvertes de la chimie industrielle ; le *Ceratocephalus falcatus* et *l'Androsace maxima*, deux charmantes espèces méridionales qui se sont acclimatées dans les champs suburbains en compagnie de la Valerianelle déchiquetée (*Valerianella echinata*) trouvée à Fontvannes et à Méry.

Les collines de cette région nous fournissent une ample moisson de fleurs : les *Genista* (Genêts) aux corolles d'or ; les *Polygala* et les *Véroniques* aux fleurs bleues ; les *Avena*, les *Festuca*, les *Kœleria*, aux panicules et aux grappes délicates ; et surtout les Orchidées aux formes si bizarres : les unes dont les pièces florales nous rappellent par leur conformation l'aspect de certains insectes ; les autres, dont les tubercules fortement amylacées, sont d'un usage alimentaire sous le nom de *Salep*.

Les mêmes pelouses à l'automne s'annoncent de loin par l'éclatant coloris des corolles du *Gentiana germanica ;*

Helleborus fœtidus. — Hellébore fétide.

l'Helleborus fœtidus y abonde également, montrant en hiver ses fleurs en corymbe verdâtre, ses feuilles de couleur pres-

Digitized by Google

que noire, qui se recommandent aux amateurs de jardins, par leur longue durée ; le *Digitalis lutea* (Digitale jaune). Cette espèce abonde sur les berges crayeuses des chemins du parc de Pont-sur-Seine, à proximité de la *Digitale pourprée*. Dans les localités où ces deux espèces sont peu éloignées l'une de l'autre, se développent fréquemment deux séries d'hybrides : l'une, rappelant la plante qui a fourni le pollen ; l'autre, ayant plus de rapports avec le porte-graine. Si nous parcourons d'autres parties de la France, nous y retrouverons d'autres espèces de ce genre si brillant : le *Digitalis grandiflora* si abondant dans les Vosges arénacées, le *Digitalis Thapsi* (Digitale à feuilles de Thapsus) disséminé dans les Alpes de la Haute-Savoie.

Les vignes de cette région nous présenteront au premier printemps : le *Tulipa sylvestris* (*Tulipe sauvage*), l'ennemi si détesté du vigneron alsacien.

Si nous passons à la végétation arborescente, nous y trouverons les : Peupliers, Saules, Bouleaux, Aulnes, Cornouiller sanguin, Fusain (*Evonymus europœus*), Pruniers, Rosiers, etc. Parmi les Roses si abondamment dispersées dans nos bois et sur nos friches, le botaniste, minutieusement observateur, pourra se rendre compte de la valeur des innombrables formes de ce genre dont les espèces sont s'y affines. Sur les coteaux, croît le *Aria nivea* (Alisier), dont le fruit est comestible quand il est mûr à point. Les plantations des friches et des garennes présentent les Vaudres (*Salix caprœa* et *Pontederana*) ; le Pin sylvestre, le Pin laricio, l'Epicea et plus rarement le Pin d'Autriche.

Les cours d'eau sont encadrés élégamment par les différentes espèces de Peupliers (Peuplier suisse principalement), *Salix fragilis, alba et triandra,* très-rarement le Saule à feuilles d'hippophaë (*Salix hippophaëfolia*), le *Salix seringeana* peut-être un hybride du *Salix cinerea* et d'une espèce voisine telle que les *S. rubra* ou *purpurea*. Le lit de ces rivières est l'habitat de divers *Potamot,* de la *Phellan-*

Digitized by Google

drie, des *Naïas major* et *Caulinia fragilis* (abondants dans le canal de la Haute-Seine, près Méry), les *Callitriche*, les Renoncules aquatiques aux fleurs blanches qui paraissent au

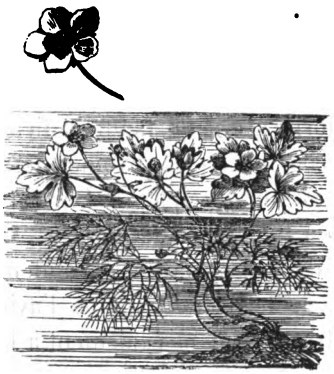

Ranunculus aquatilis. — Renoncule aquatique.

premier printemps. Sur les bords, quelques graminées élégantes : le *Glyceria spectabilis*, le *Poa fluitans* et le rare *Leersia oryzoïdes*, dont la panicule nous rappelle celle du Riz.

Si des cours d'eau nous passons à l'étude des petits dépôts tourbeux formés dans les alluvions modernes des vallées, nous y trouverons d'intéressantes espèces : les Carex (*Carex Davalliana*, *paradoxa*, etc., pour ne citer que les plus rares); les *Eriophorum*; les *Scirpus*; les *Salix* encore, et surtout le curieux *Salix repens* des marais de Villechétif, de Vilvoque et de Boulages; c'est une élégante miniature de nos grands Saules.

Là, également, le botaniste pourra étudier sur le vif, les phénomènes si peu connus de l'hybridation dans ce dernier genre : nous rappellerons que les *Salix aurita* et *repens* s'hybrident facilement et que la présence du *Métis* qui en provient a été signalée dans le marais de Vilvoque, près Piney, par feu St. des Etangs. La Parnassie (*Parnassia palustris*), la poétique fleur qui habite la montagne des Muses, s'y rencontre également, ainsi que le Ményanthe et le Millepertuis de des

Digitized by Google

Etangs (*Hypericum des Etangsii*), longtemps confondu avec *l'Hypericum quadrangulum*, et que l'habile botaniste de Bar-sur-Aube, en avait séparé dès 1830. Dans les flaques d'eau de ces tourbières, fleurissent les Utriculaires (*Utricularia vulgaris*, *neglecta* et *minor*), curieuses espèces dont la végétation mérite d'être étudiée. Les feuilles, ou plutôt les lanières filiformes qui en tiennent lieu, présentent de place en place des vésicules ovoïdes terminées par des *soies* dans lesquelles les disciples de Darwin ont vu des tentacules destinés à la capture des insectes. Ces organes sont creux, remplis d'air, et servent à maintenir la plante à la surface de l'eau : tel est du moins l'avis généralement adopté ; peut-être servent-ils également à la respiration de ces végétaux.

Si la végétation de ce terrain nous présente peu de formes particulières, il n'en est pas de même de celle des étages inférieur et moyen qui est nettement caractérisée. Les points les plus intéressants où se rencontrent ces deux zones sont les forêts de Chaource et d'Orient, les bruyères de la plaine de Foolz. Dans cette région dominent les grands bois et les étangs : les pelouses sablonneuses y sont aussi abondamment répandues.

Dans les grands étangs, prospère la Châtaigne d'eau

Trapa natans. — Châtaigne d'eau (fruit).

(*Trapa natans*), dont le fruit bizarre, armé de pointes aiguës se vend sur les marchés ; autour de ces pièces d'eau abondent les Carex (*Carex maxima*, *elongata*, *canescens*,

Digitized by Google

pseudo cyperus, brizoïdes) dont les longs et délicats épis se balancent au milieu des frondes élégamment découpées des *Nephrodium spinulosum* et *Filix mas,* du *Pteris aquilina.* Quelquefois dans le voisinage, aux lieux humides, se développent les : *Equisetum hyemale* dont la tige rude, garnie d'aspérités siliceuses, est encore employée par les tourneurs et les polisseurs d'or ; l'*Equisetum sylvaticum*, des plus rares dans la forêt de *Chaource.* C'est dans cette région que croissent les *Scrophularis ehrarhti*, plante qui nous arrive du Jura et des Vosges ; les deux *Chrysosplenium* ; le *Maïanthemum bifolium ;* le *Potentilla supina* (étangs de Gérosdot), *Linum gallicum* aux fleurs jaunes, etc.

Les landes qui bordent ces bois ne sont pas moins riches, et le botaniste y recueillera de nombreuses richesses : le

Saxifraga granulata flore pleno. — Saxifrage granulé à fleur double.

Saxifrage granulé (*Saxifraga granulata*), découvert dans la plaine de Foolz par M. Antoine Le Grand ; on en cultive fréquemment dans les jardins une forme à fleurs doubles ; la Gentiane filiforme (*Exacum filiforme*) ; — le Pied de chat (*Antennaria dioïca*) aux fleurs dioïques roses et blanches ; — le *Filago gallica ;* — l'Epervière auriculée (*Hieracium auricula*) ; — le Panic glabre (*Panicum glabrum*) ; l'Aunée puante (*Cupularia graveolens ;* — la Ca-

Digitized by Google

momille romaine (*Anthemis nobilis*), dont la fleur est d'un usage si fréquent dans la médecine populaire, etc.

Anthemis nobilis. — Camomille romaine.

Ces mêmes landes recèlent également l'Ajonc (*Ulex europæus*), — le Genêt d'Angleterre (*Genista anglica*) aux rameaux fortement épineux, et la Bruyère cendrée (*Erica cinerea*) découverte par M. Briard dans la plaine de Foolz. Dans la plaine d'Amance se trouve *l'Erica tetralix*. La dispersion des Bruyères dans le département est intéressante, si nous la comparons avec celle des départements circonvoisins : la Haute-Marne, la Marne, et plus loin les Vosges et l'Alsace ne renferment qu'une seule espèce, la Bruyère commune (*Calluna vulgaris*). — La Seine-et-Marne seule renferme les trois espèces que nous possédons.

Mais la plante la plus intéressante de cette région, c'est le *Drosera rotundifolia* (*Rossolis*), plante voisine du fameux *Dionæa* que la question des plantes carnivores a tant contribué à vulgariser. Le *Drosera* dévore-t-il les insectes, qu'il capture sciemment ou involontairement ? La controverse, qui a tant fait noircir de papier sur ce sujet, n'y a pas encore nettement répondu ; quant à nous, nous penchons vers la négative ; nous avons lu une grande partie des documents publiés pour et contre, et malgré tout nous ne

Digitized by Google

croyons pas encore à la digestion végétale ; nous ne voyons dans les faits allégués qu'une action purement mécanique. Cette fameuse théorie de la digestion a été étendue à diverses plantes telles que les *Utriculaires* et le *Pinguicula* que nous trouvons dans nos marais (Villechétif). La face inférieure des feuilles de cette plante est parsemée de glandes sécrétant une liqueur visqueuse, acide et jouissant, dit-on, comme celle des *Drosera,* de la propriété de dissoudre la fibrine et l'albumine, c'est-à-dire les éléments constitutifs animaux, par excellence. On a vu également une action *préhensive* dans les racines de certaines composées qui, dit-on, arrêteraient au passage les petits animaux qui auraient l'imprudence de s'en approcher.

Mais je m'aperçois que cette question si intéressante nous a entraîné un peu loin du sujet de cette causerie, et j'y reviens pour vous dire que la brillante découverte de cette plante est encore due à M. Briard.

A proximité de cette plaine de Foolz : dans les bois de Vaux, croît le Carvi (*Bunium Carvi*), dont le fruit à odeur d'anis sert de condiment habituel dans l'est de la France; dans les prairies de Rumilly-les-Vaudes, la Spirée filipendule développe ses jolis corymbes, que la culture, en les doublant, a répandus dans tous nos jardins.

Les champs sablonneux montrent partout les espèces si ténues, de nos plus délicates Caryophillées : les *Spergula vulgaris* (Spargoute), dont une forme plus développéese cultive comme fourrage; les *Spergularia rubra*, *Segetalis*. Le *Myosurus minimus*, curieuse Renonculacée, se rencontre également dans cette région avec le *Montia minor* et le *Veronica acinifolia* (Véronique à feuilles d'acinos).

La dernière portion du terrain calcaire nous reste à étudier : cette partie, qui passe par Soulaines, Vendeuvre, Chaource et Marolles-sous-Lignières, se compose de trois étages, dont deux surtout dominent chez nous ; les

Digitized by Google

supérieur et moyen — l'étage inférieur n'apparaît que sur nos limites, dans la vallée de la Laignes. Cette région est sans contredit la plus riche de notre département; elle abonde en plantes spéciales et renferme une grande partie des espèces de la craie supérieure. Les étangs y sont rares, mais les friches et les bois nous fourniront d'amples récoltes.

Les forêts de cette région nous présentent l'Actée à épis

Actæa spicata. — Actée à épis.

(*Actea spicata*) aux baies noires et vénéneuses; les *Daphne laureola*, aux fleurs vertes inodores, aux larges feuilles coriaces ressemblant à celles du Laurier d'Apollon, et *Daphne mezereum* (sain bois, bois joli) dont les rameaux non feuillés portent des paquets de jolies fleurs roses, douées d'une odeur délicieuse; le *Lithospermum purpureo cœleum* (Grémil bleu et rouge); l'*Asparagus tenuifolius*, une transfuge des Alpes, que ses énormes baies orangées distinguent nettement de celle dont nous consommons les turions; l'*Arabis brassicœformis* (Arabette faux chou); l'*Arabis arenosa* (Arabette des sables) qui se rencontre dans les vignes qu'elle émaille de ses jolies corolles roses, etc.

Au printemps, les mêmes bois se parent des fleurs du

Digitized by Google

Scilla bifolia, Scille à deux feuilles, que nous rencontrons à Gyé, à Bar-sur-Seine et à Bar-sur-Aube.

Scilla bifolia. — Scille à deux feuilles.

Les friches y donnent rendez-vous à un grand nombre d'*orchidées* : l'*Ophrys aranifera* (Ophrys bourdon); l'*Orchis odoratissima*, dont l'odeur rappelle la vanille; l'*Orchis hircina* (Orchis bouc) dont la fleur verdâtre ponctuée de houppes purpurines présente un labelle gigantesque; le *Limodorum abortivum*, remarquable Orchidée aphylle qui ressemble à une asperge violette; dans les mêmes lieux croît la *Globulaire* (*Globularia vulgaris*); — l'Euphraise jaune (*Odontites lutea*), etc.

A l'automne, les mêmes friches sont couvertes par la grande Gentiane (*Gentiana lutea*) dont la racine, longuement contournée, est si estimée du vigneron; la Gentiane ciliée (*Gentiana ciliata*) aux corolles bleues délicatement frangées; l'*Aster amellus*, aux fleurs jaunes et bleues, dont l'éclat ne serait point obscurci par la foule de ses congénères de nos jardins; la Carline sans tiges (*Carlina acaulis*) dont la fleur subit facilement l'influence de l'atmosphère et sert de baromètre aux habitants de la région jurassique.

A l'ombre des grands bois croissent des Ombellifères aux ombelles largement développées : *Peucedanum cervaria* et *chabroei*, dont les racines servent quelquefois de point d'at-

Digitized by Google

tache au rare *Orobanche cervariæ ;* le *Laserpitium asperum* et le *Libanotis montana,* plante dont le mode de végétation présente quelques particularités. Cette espèce ne produit que des feuilles pendant les sept ou huit premières années, comme le témoigne l'épaisse couronne de filaments étagés au sommet de la souche. Il sort ensuite de la rosette une tige florifère et la plante meurt après la maturité des fruits : elle est donc *vivace* et *monocarpique*, c'est-à-dire ne donnant des fruits qu'une fois.

Dans les vignes abondent l'Arabette des sables ; l'*Allium rotundum* et l'*Echinospermum lappula,* Borraginée peu commune ailleurs.

Les bois y sont constitués par une végétation arborescente riche et variée : les Chênes sessile et pédonculé, le Charme ; les Erables sycomore (*Acer pseudo-platanus*) et plane (*A. platanoïdes*); autour de ces arbres grimpe la Garance voyageuse (*Rubia peregrina*).

Tel est l'ensemble de la végétation de la région jurassique dans notre pays. Quelques localités fournissent, en sus des espèces intéressantes qui ne se retrouvent pas ailleurs : à Bar-sur-Aube, le *Thlaspi montanum* (Thlaspi des montagnes), le *Carex clandestina* (Carex caché) à la souche rampante considérablement développée, à l'inflorescence courte cachée dans les feuilles ; l'Aconit napel (*Aconitum napellus*), retrouvé il y a peu de temps aux bords de la Seine, près de Plaines ; l'*Epilobium rosmarinifolium* ; le *Juncus alpinus* (Jonc des Alpes), etc. ; à Clairvaux : le *Chenopodium hybridum* (Ansérine hybride), dont les feuilles rappellent à s'y méprendre celles du Datura ; le *Lepidium ruderale,* crucifère abondante dans l'est et qui croît ici sur la voie ferrée ; le *Leucoium vernum,* jolie Amaryllidée que l'on trouve dans le val Jaquet avec le *Dentaria pinnata.*

A Brienne-Napoléon et aux environs : le *Chrysocoma linosyris,* dont les corymbes dorés se mêlent aux panicules

Digitized by Google

lâches et étalées de l'*Aira media*, le *Diplotaxis viminea* dans les vignes de Dienville, et l'*Equisetum telmateïa* sur les bords de l'Aube.

Leucoium vernum. — Nivéole du printemps.

La culture du Lin aux environs de Bar-sur-Aube (à Fontaine particulièrement) avait amené dans cette région trois espèces intéressantes qui en ont disparu avec les cultures : le *Lolium linicola,* le *Camelina fœtida* et le *Cuscuta epilinum*.

Voilà, Messieurs, aussi brièvement que j'ai pu le faire, l'aperçu succinct de la végétation du département de l'Aube : nous y voyons, à côté des espèces *calcaires* qui habitent nos friches à l'aspect désolé, la végétation luxuriante de nos grands bois des terrains du *Greensand* et du *Néocomien,* et chose digne de remarque, la présence sur nos coteaux *jurassiques* d'espèces dont le centre d'habitation se trouve réellement dans les Alpes ou dans le Jura, de sorte que nous pourrons dire avec M. Ant. Le Grand : « Nous avons donc dans notre département quelque chose de la végétation attrayante des Alpes. » (*Mém.* Société d'agriculture, 1859. 1er et 2^{e} trim. 167.)

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google